



Cfdt:

DÉCLARATION DE VOS ELUS IDF OUEST

SUR...



BNP PARIBAS

29 Mai 2026

Les priorités et animations commerciales 2026 et le bilan MOTIV du Q3 2025.

Madame La Directrice Régionale BPE,

Vous allez nous présenter aujourd'hui votre constat 2025, les priorités et animations commerciales 2026 ainsi que le bilan MOTIV du Q3 2025.

Tout d'abord, et comme l'ont fait l'ensemble des élus en CSEC, nous souhaitons marquer notre mécontentement sur le cadencement des objectifs par quadrimestre. En effet, déstabilisants et autant sources de stress que d'incompréhension compte-tenu des revirements effectués, la CFDT réaffirme que le cadencement annuel d'objectifs mesurables et atteignables n'est plus propice à préserver la santé des salariés et le sens de leur travail.



Dans le dossier présenté, sans aucune indication chiffrée, il est indiqué que nous serions en retrait au regard de la moyenne du marché et en termes de rentabilité. **Nous attendons donc vos chiffres avec impatience.**

Nous notons d'emblée aussi la reprise des termes « + simple, + orienté, + fédérateur et + motivant » pour la deuxième année consécutive, ce qui laisse entrevoir que le dispositif précédent qui prévoyait de l'être aussi ne l'a finalement pas été ou alors il aurait fallu ajouter l'adverbe « encore » devant chaque mot.

REGRET

Nous regrettons la disparition de la distribution des primes « aléas » qui nous permettait de suivre les agences en difficultés RH et **vous demandons de nous indiquer la répartition ma contribution à la main des DIA par agence en 2025.**

Tout comme nous vous avons déjà demandé d'arrêter les indicateurs collectifs à la fin du quadrimestre et non deux semaines avant (mais surtout d'en informer les managers qui l'ont découvert à leurs dépens et à ceux de leurs équipes), nous vous demandons d'intervenir auprès de BPE pour que les tableaux de bord soient immédiatement opérationnels et non quelques semaines plus tard.



Cela évitera que dans la banque d'un monde qui change, les commerciaux et managers aient à suivre manuellement et individuellement leur production.



Contactez-nous !



Juan-Antonio
GONZALEZ
06 67 24 54 97



Sophie
CREPEAUX
06 98 54 95 03



Stephanie
BOUKOBZA
07 86 23 54 74



Anissa
LAIDOUNI
07 71 54 87 22



Claudine
OMS
07 61 41 04 82



Nadia
TEXEIRA



Samia
BAITARI



Brigitte
MARQUEZ
DE ALMEIDA



Mohamed
FARES



Cfdt:

BNP PARIBAS



Nous vous demandons une attention particulière pour **les DIA** qui du fait des problèmes d'effectif qu'ils pallient en grande partie ont vu leurs MOTIV baisser.

Enfin, ce que ce nous attendons maintenant surtout de vous, c'est une explication pour comprendre comment après être passé de plus de commissions versées en 2024 (5.530 K€ soit +416 K€ et + 8 %) pour plus de salariés n'ayant pas atteint 100 % de leurs objectifs (40 % pour 37 % en 2023),

On passe en 2025 à moins de commissions versées avec 5.147 K€ (-383 K€, soit - 7 %) pour moins de salariés n'ayant pas atteint leurs objectifs puisque le taux régresse de 40 à 36 %.

Plus de salariés ayant atteint ou dépassé leurs objectifs et moins de commissions versées, où est la logique ?

Nous comprenons d'autant plus difficilement cette baisse des commissions que notre directrice de région est venue ici-même nous dire que les résultats commerciaux, économiques et financiers de notre région étaient en nette amélioration sur 2025.

Chez BNP PARIBAS IDF Ouest, c'est donc travailler plus pour gagner moins.

[Cliquez-ici](#)



Nous ne pouvons que le regretter tant nos collègues font des efforts pour atteindre et dépasser leurs objectifs au détriment de leur santé et de leurs équilibres de temps de vie.

Le contexte de stress intense relevé par la médecine du travail pour la 4^{ème} année consécutive chez BCEF est à mettre en lien avec la dégradation de l'organisation et des conditions de travail, elles-mêmes principalement liées à la pression commerciale, aux suppressions de poste et à leurs conséquences sur l'absentéisme.



Les nouvelles suppressions de postes annoncées délicatement appelées « gains d'efficacité commerciale » et la surcharge de travail qu'elle génère, notamment pour les salariés des agences de repli après les fermetures d'agences, ne nous permettent malheureusement pas d'anticiper une amélioration pour 2026.

Les élus Cfdt seront donc toujours aussi vigilants et ne manqueront pas de vous rappeler, Madame, vos obligations et responsabilités en matière de santé et de sécurité des salariés de notre région.

